FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-047 DU 04 FEVRIER 2004

portant nomination au Cabinet du Ministre de l'Agriculture , de l'Elevage et de la Pêche.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2001-364 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

Sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 janvier 2004 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Sont nommées dans les fonctions ci-après, au Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, les personnes dont les noms suivent :

- Conseiller Technique au Suivi des Performances, à la Coopération et au financement Rural : Monsieur Soulé Abdoulaye MANIGUI

- Conseiller Technique à la Promotion de l'Elevage et de la Pêche : Monsieur Latifou SIDI

- Conseiller Technique à la Recherche et aux Organisations Professionnelles : Monsieur Henry ESSOUMAN

- Secrétaire général du Ministère : Monsieur Jean-Pierre M'PO N'DA

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 février 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche ,

Lazare SEHOUETO .-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEP 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR FDSP 02 INTERESSES 04 JO 1.-